

Saint-Malo

Un Malouin nommé aux Victoires du paysage

Éric Lequertier, architecte-paysagiste, avait gagné l'édition 2014. Deux ans plus tard, il est de nouveau en lice pour un jardin de particulier et un d'entreprise.

En décembre 2014, Éric Lequertier remportait la Victoire d'or de la 4^e édition nationale des Victoires du paysage, grâce à son aménagement du jardin La Caleta, à Dinard.

L'architecte-paysagiste malouin est à nouveau nommé pour les Victoires 2016, mais cette fois-ci dans deux catégories : Particuliers et Entreprises, hors promoteur immobilier.

Pour la catégorie particuliers, Éric Lequertier présente le projet Terre & Mer à Saint-Malo. Organisé en trois parties bien distinctes, ce jardin offre pratiquement trois visages qui se complètent et s'harmonisent, notamment par leur unité végétale. En premier, une entrée avec un patio absolument majestueux. Une seconde partie qui se veut plus végétale, où s'inscrit une piscine. Une dernière partie, exposée au nord, avec des plantes soumises aux embruns et qui s'ouvre progressivement sur un bras de mer.

Un jury parrainé par Érik Orsenna

Pour la catégorie Entreprises hors promoteur immobilier, c'est le jardin de la congrégation de Notre-Dame-des-Chênes de Paramé qui est en lice. Le Jardin d'Amélie est une invitation à la sagesse. Auparavant potager, il est aujourd'hui devenu un lieu de repos et de recueillement. Parfaitement en phase avec la thématique de la promenade au jardin, il invite au



Au centre, les trois membres du jury, Dominique Douard, Ariane Delilez et Érick Roizard, entourés des concepteurs et réalisateurs du Jardin d'Amélie, appartenant à la congrégation de Notre-Dame-des-Chênes, à Paramé.

voyage à partir du cercle de sagesse et est en parfaite harmonie avec la communauté et l'histoire des lieux.

Ce concours, organisé par l'interprofession Val'Hor, récompense les maîtres d'ouvrage qui accordent beaucoup d'importance aux notions de bien-être et d'amélioration du cadre de vie par la prise en compte effective du végétal dans leurs projets, avec un paysagiste concepteur, une entreprise du paysage pour la mise en œuvre et un pépiniériste ou horticulteur pour la fourniture des vé-

gétaux.

Une nouvelle victoire serait une occasion de réaffirmer les savoir-faire d'une PME locale, quand le jury final, parrainé par Érik Orsenna, décernera officiellement, à Paris, le 8 décembre, les Victoires du paysage 2016.

Carnet

Naissance

Henri de Caseneuve, Lemoult.